

E 1003(-)/1/R 3104

[DoDiS-8001]

CONSEIL FÉDÉRAL

Procès-verbal des délibérations de la 61^e séance du 19 septembre 1949

DÉVALUATION DE LA LIVRE

M. Petitpierre: Grande-Bretagne dévalue la livre.¹ Série d'Etats suivent le mouvement. Perdons 80 mios. fr. s. sur notre crédit à Grande-Bretagne. Conséquence économique sera envahissement par marchandises des pays ayant dévalué. Convoquer délég[ation] écon[mique] et fin[ancière]. Faire une déclaration à la presse?

1. *Le DPF est informé de la dévaluation de la livre sterling prévue pour le dimanche*



M. Nobs: Le taux de la dévaluation surprend les milieux compétents. Distribue tableaux des échanges commerciaux avec pays intéressés et le commente. Si le bloc sterling dévalue seul, 10% de nos échanges sont touchés. Si d'autres pays suivent, y compris France et Italie, 49%. La BN dit que la livre était trop élevée et qu'une dévaluation est nécessaire et utile au commerce mondial. BN pense que CF doit publier communiqué. Dire simplement que dévaluation est mesure nécessaire qui régularisera situation. Avons 320 mios créances sur Angleterre. Pas de garantie de change pour partie importante. Perdons ainsi 80 à 90 mios. Perspectives pour marché suisse encore incertaines. Ne savons pas encore ampleur du renchérissement en Angleterre. Inopportun de parler d'une dévaluation suisse comme le préconisent certains milieux hôteliers. Belgique espère ne pas dévaluer. Si GB assainit sa situation, touristes anglais deviendront peut-être plus nombreux. Donc attendre la suite des événements. Ne pas faire de déclaration; serait sans grand effet. Mais d'accord de faire une déclaration dans le sens proposé par BN: dévaluation est un fait nécessaire, pour GB, qui aura de bons effets.

M. Petitpierre: GB aimerait savoir si dévaluation sera aussi décidée par la Suisse et, si oui, à quel taux.

M. Rubattel: Pour l'instant ne rien décider. Savoir ce qui se passe à l'étranger. Ne pas dire que la mesure sera propre à assainir situation. On n'en sait rien. S'attendre à d'assez fortes importations anglaises. De petits fléchissements de nos exportations peuvent avoir des conséquences assez lourdes. N'aurons pas beaucoup de touristes anglais cet hiver. Devrons peut-être prendre des mesures d'ordre interne (restrictions d'importations). Efficacité de la dévaluation britannique dépend de la réaction britannique (hausse des salaires, etc.). Ne rien faire pour le moment. Mais réunir délégation économique et financière. Il faut un communiqué pour empêcher la presse de divaguer. Dire simplement: La mesure ne nous a pas surpris. Suivons les événements.

M. Etter: Situation très différente de 1936². Pour l'instant, attendre. La presse attend des déclarations. Communiqué peut avoir de grands effets, en Suisse et à l'étranger.

M. Celio: Très préoccupé des conséquences pour tourisme et transports. Au début, conséquences néfastes. Délégation écon. et fin. doit présenter rapport aussi complet que possible sur maintien ou dévaluation éventuelle du fr. suisse. Du p[oint] d[e] v[ue] purement économique, aurions avantage à dévaluer.

M. de Steiger: Je me suis fait rappeler par un collaborateur de Keller et Rossy (Schwegler) les conditions d'adoption des AF en faveur de Genève, Neuchâtel, etc. Avons parlé de la liberté d'action qui serait nécessaire pour interventions futures. En 1936, avons dévalué à cause de l'industrie horlogère

18 septembre 1949 par une note most secret de la Légation de Grande-Bretagne à Berne, remise le samedi 17 septembre à midi. La Légation de Suisse à Washington dans un télégramme du 17 septembre, 11 h. 10, a déjà écrit au DPF que suite à des signaux discrets de la Légation de Grande-Bretagne à Washington, on vit l'imminence de la dévaluation, cf. E 2001(E)1967/113/727.

2. Sur la dévaluation de 1936, cf. DDS, vol. 11, N° 297 et annexes.

et de l'hôtellerie seulement, et pas pour des raisons monétaires. Rédiger un communiqué en termes brefs, pour préparer public aux conséquences.

M. Kobelt: DMF a fait de grosses commandes à GB, en partie pas payées. Fera peut-être ainsi des économies. – Ne rien décider pour le moment. Préparer le public aux conséquences possibles.

M. de Steiger: L'initiative no 2³ prévoit suppression contrôle des prix. Montrer au public les avantages du régime.

M. Rubattel: Evénements confirment bien-fondé de notre politique d'après-guerre. J'ai déjà songé aux mesures à prendre en cas de dévaluation.

M. Petitpierre: Savoir que répondre au Gouvernement britannique. Dire, dans le communiqué: aujourd'hui le CF ne voit pas de motifs de dévaluer. Sinon, liquidation d'obligations et achats d'or.

M. Rubattel: Charger Zehnder, Hotz et Iklé de rédiger projet de communiqué⁴.

M. Petitpierre: Prendre contact avec gouvernement britannique avant de le mettre en cause dans communiqué.⁵

[...]

3. *Il s'agit de l'initiative populaire* Retour à la démocratie directe, *acceptée en votation populaire le 11 septembre 1949*, cf. *FF, 1949, vol. 101, II, p. 585*.

4. *Sur l'acceptation du communiqué*, cf. *le procès-verbal des délibérations du Conseil fédéral de la 62^e séance du 23 septembre 1949*. Non reproduit. Pour le texte du communiqué, cf. E 2001(E)1967/113/727.

5. *Pour les délibérations du Conseil fédéral sur la question de la dévaluation de la livre*, cf. aussi *les procès-verbaux des délibérations du Conseil fédéral du 23, 30 septembre (62^e resp. 64^e séance), 4 et 7 octobre (65^e resp. 66^e séance) 1949*. Non reproduits. Cf. aussi E 2001(E)1967/113/10.